

RAPPORT N° 00/6-07
au Conseil Municipal

IMPUTATION BUDGETAIRE
Opération 041429
Compte 2313 / Fonction 20
Opération 041424
Compte 2313 / Fonction 20

OBJET

**AUTORISATION DE SOLLICITER UNE SUBVENTION DE LA REGION
 POUR DES TRAVAUX DANS LES ECOLES DU PREMIER DEGRE
 POUR L'ANNEE 2000**

La Commission Permanente du Conseil Régional a retenu, dans sa séance du 23 avril 1999, une programmation pluriannuelle pour une durée de six ans à compter de 1999. Au titre des travaux dans les écoles du premier degré, une enveloppe de 44 281 419 F a été attribuée à la Commune de Saint-Denis.

Pour l'année 2000, la participation financière s'élève à 6 959 945 F.

Les modalités de l'intervention du Conseil Régional ont été définies lors de la Commission Permanente du 13 août 1999 (taux d'intervention de 10 à 70 % du montant total HT des travaux).

La Commune a établi, en fonction des modalités d'intervention du Conseil Régional, le plan de financement qui suit.

	DE SECURITE ET DE MISE AUX NORMES	TRAVAUX DE RAVALEMENT	DE RENOVATION
ETAT	50 %	50 %	
REGION	15 %	30 %	70 %
DEPARTEMENT	15 %		15 %
COMMUNE	20 %	20 %	15 %

Les crédits afférents à ces travaux ont été inscrits au Budget principal 2000 sous les imputations budgétaires définies ci-après :

	DE SECURITE ET DE MISE AUX NORMES	TRAVAUX DE RENOVATION
OPERATION	041429	041424
COMPTE	2313	2313
FONCTION	20	20

RAPPORT N° 00/6-07

Le dossier soumis à votre examen fait suite à un courrier du Conseil Régional en date du 24 mars 2000 pour validation de la programmation 2000.

Je vous demande donc d'approuver le financement de ces travaux selon les modalités précitées et de m'autoriser à solliciter la subvention régionale correspondante.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE MAIRE
Michel TAMAYA



PROGRAMME 2000 SUBVENTIONNE A 15%

Site	Type Travaux
Mat Les Camelias	Mise en place de nez de marches
Mat Ruisseau Blanc	Réhabilitation des classes éclairés
Mat Canal du Brûlé	Réhabilitation des classes éclairés
Prim du Brûlé	Réhabilitation des classes éclairés
Prim Chaumière	Réal 2eme sorties
Prim Chaumière	Pose de nez de marches
Elém Tamarins	Protection des abords de la ravine
Mat Jacarandas	Installations électriques
Rest Sc Tamarins	Réfection des installations gaz
Elém Legros	Conformité électrique classes + bureaux
Rest Sc Tulipiers	Réfection électrique cuisine
Prim Bellevue	Création d'un sas de sécurité à l'entrée
Prim Commerson	Création sas de sécurité cour élém
Mat Jacarandas	Réfection des gardes corps
Elém Eglantines	Réfection des gardes corps
Mat Anx Tulipiers	Réfection charpente/couverture classe
Mat Tulipiers	Alarme incendie
Elém Camelias	Ravalement
Prim Appl Dierx	Ravalement
Mat Champ-Fleuri	Ravalement
Elém Debré	Ravalement
Elém Nonge	Ravalement
Mat Badamiers	Ravalement
Rest Scol Reydellet B	Mise aux normes cuisine
Rest Scol Petite Ile	Mise aux normes cuisine
Mat Ylang Ylang	Sol antidérapant coursives
Mat Ylang Ylang	Mise aux normes jeux
Elém Vinson	Traitement solin & cheneau
Rest Scol Mat Mont 8	Mise aux normes cuisine
Mat St Bernard	Réfection dalle préau
Mat Jacarandas	Confortement facade avant
Mat Centrale	Etanchéité
Elém Tamarins	Etanchéité
Mat Tamarins	Etanchéité
Elém Legros	Etanchéité
Mat Aurore	Etanchéité
Elém Centrale	Electricité
Mat Vauban 1	Electricité
Elém Macé	Electricité
Elém Tamarins	Electricité
Mat Tamarins	Electricité
Elém Legros	Eclairage extérieur
Mat Damase Legros	Electricité
Elém Eglantines	Electricité
Elém Tulipiers	Electricité
Mat Eglantines	Electricité
Prim Bellevue	Electricité
Prim Commerson	Electricité
Prim Grand Canal	Electricité

PROGRAMME 2000 SUBVENTIONNE A 30%

Site	Type Travaux
Elém Centrale	Ravalement
Elém Joinville	Ravalement
Mat Camélias	Ravalement
Prim Ancien Théâtre	Ravalement
Elém Reydellet A	Ravalement
Elém Reydellet B	Ravalement
Mat Rivière II	Ravalement
Mat Ylang Ylang	Ravalement
Elém Bouvet A	Ravalement
Elém Bouvet B	Ravalement
Mat Bouvet	Ravalement
Mat Vauban I	Ravalement
Elém Vinson	Ravalement
Elém Ruisseau Blanc	Ravalement
Mat Mont 8	Ravalement
Elém St Bernard	Ravalement
Mat St Bernard	Ravalement
Prim Affouches	Ravalement
Elém Canal du Brulé	Ravalement
Prim Brulé	Ravalement
Prim Chaumière	Ravalement
Elém Azéma A	Ravalement
Elém Azéma B	Ravalement
Elém Anx Azéma A & B	Ravalement
Mat Mollard	Ravalement
Elém Dunant	Ravalement
Mat Montgaillard	Ravalement
Elém St François 7	Ravalement
Mat St François 7	Ravalement
Prim St François 4	Ravalement
Elém Bois Noirs	Ravalement
Elém Lilas	Ravalement
Elém Tamarins	Ravalement
Mat Jacarandas	Ravalement
Mat Tamarins	Ravalement
Elém Bois de Nèfles	Ravalement
Elém Bringelliers	Ravalement
Mat Bois de Nèfles	Ravalement
Mat Bringelliers	Ravalement
Prim Piton Bois de Nèfles	Ravalement
Elém Legros	Ravalement
Elém Lebert	Ravalement
Elém Badamiers	Ravalement
Mat Legros	Ravalement
Mat Lebert	Ravalement
Mat Nonge	Ravalement
Mat Debré	Ravalement
Prim Primat	Ravalement

PROGRAMME 2000 SUBVENTIONNE A 30%

Site	Type Travaux
Elém Eglantines	Ravalement
Elém Tulipiers	Ravalement
Elém Bancouliers	Ravalement
Mat Anx Tulipiers	Ravalement
Mat Eglantines	Ravalement
Elém Bory St Vincent	Ravalement
Mat Aurore	Ravalement
Prim Bellevue	Ravalement
Prim Commerson	Ravalement
Prim Grand Canal	Ravalement
Elém Domenjod	Ravalement
Mat Cocotiers	Ravalement
Prim Ilet Quinquina	Ravalement

PROGRAMME 2000 SUBVENTIONNE A 70%

Site	Type Travaux
Prim Ancien Théâtre	Menuiseries PVC
Elém Bouvet B	Menuiseries PVC
Elém Macé	Menuiseries PVC
Mat Champ-Fleuri	Menuiseries PVC
Prim St François 4	Menuiseries PVC
Prim Ancien Théâtre	Grilles protection
Elém Reydellet A	Grilles protection
Rest Sc Mat Source	Grilles protection
Elém Lilas	Grilles protection
Elém Badamiers	Grilles protection
Elém Debré	Grilles protection
Elém Lebert	Grilles protection
Mat Debré	Grilles protection
Mat Legros	Grilles protection
Mat Nonge	Grilles protection
Rest Sc Badamiers	Grilles protection
Mat Tulipiers	Grilles protection
Rest Sc Domenjod	Grilles protection
Res Sc Mat Centrale	Revetement de sol
Rest Sc Calmy	Revetement de sol
Rest Sc Petite Ile	Revetement de sol
Rest Sc Canal Brulé	Revetement de sol
Rest Sc Mat Azéma	Revetement de sol
Rest Sc Elém Chp Fleuri	Revetement de sol
Rest Sc Tamarins	Revetement de sol
Rest Sc Nonge	Revetement de sol
Mat Petite Ile	Cloture
Elém Ruisseau Blanc	Cloture
Mat Mont 8	Cloture
Elém St Bernard	Cloture
Mat St Bernard	Cloture
Mat Canal du Brulé	Cloture
Mat Providence	Cloture
Elém Champ-Fleuri	Cloture
Mat St François 7	Cloture
Elém Lebert	Cloture
Mat Nonge	Cloture
Elém Bancouliers	Cloture
Mat Aurore	Cloture
Prim Bellevue	Cloture
Prim Grand Canal	Cloture
Mat Cocotiers	Cloture

PROGRAMME 2000 SUBVENTIONNE A 70%

Site	Type Travaux
Elém Bouvet A	Eclairage tableaux
Mat Bouvet	Amngt entrée
Mat Vauban I	Réfection sanitaires
Elém Canal du Brulé	Revêtement sol classes
Prim Brulé	Collecte EP
Elém Anx Azéma A/B	Réfection sanitaires
Elém Azéma B	Réfection sanitaires
Elém Chaumière	Eclairage tableaux
Mat Anx Azéma	Portes métal
Mat De la Fontaine	Revêtement sol classes
Rest Scol Chaumière	Réfection réseau EU
Rest Scol Mat Anx Azéma	Local rangement
Elém Dunant	Portes métal
Elém Bois Noirs	Revêtement sol classes
Rest Sc Tamarins	Réfection du bac à graisses
Elém Badamiers	Réseau EU/EV
Rest Sc Aurore	Réfection conducteur fluides
Elém Joinville	Reseau EP
Rest Scol Affouches	Réfection réseau EU
Elém Lilas	Réfection escalier métal
Mat Bringelliers	Fermeture préau
Prim Bellevue	Réfection sanitaires
Prim Quinquina	Restruct 2 classes mat + sanit

**DELIBERATION N° 00/6-07
du Conseil Municipal
en séance du vendredi 20 octobre 2000**

OBJET

**AUTORISATION DE SOLLICITER UNE SUBVENTION DE LA REGION
POUR DES TRAVAUX DANS LES ECOLES DU PREMIER DEGRE
POUR L'ANNEE 2000**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et aux libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code des Communes ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 00/6-07 du Maire ;

Vu le rapport de Madame Monique ROYE, Conseillère Municipale, présenté au nom de Culture/ Animation/ Sports/ Ecoles, et Entreprise Municipale/ Finances ;

Sur l'avis favorable desdites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

ARTICLE 1

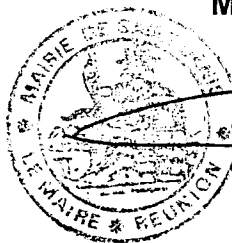
Approuve le financement des travaux dans les écoles du premier degré pour l'année 2000 (intégrant la prise en charge de la Région à hauteur de 70 % du coût HT pour les travaux de rénovation et de 15 % ou 30 % pour les travaux de sécurité).

ARTICLE 2

Autorise le Maire à solliciter la subvention régionale correspondante.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le 27 OCT. 2000

**LE MAIRE
Michel TAMAYA**



RECUEIL A LA PREFECTURE
DE LA REUNION

31 OCT. 2000

ARTICLE 2 DE LA LOI N° 82-213 DU 2 MARS 1982
RELATIVE AUX DROITS ET LIBERTES DES
COMMUNES, DES DEPARTEMENTS ET DES REGIONES